L'ABBAYE DE NOTRE-DAME-DU-LYS

AU DIOCÈSE DE SENS

PAR

ARMANDE PRIEUR

SOURCES — BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Du xiiie siècle à la Révolution, l'abbaye du Lys fut l'une des deux ou trois abbayes de femmes les plus célèbres de l'ordre de Cîteaux. Au xiiie siècle, sa renommée fut presque égale à celle de Maubuisson et au xviie siècle elle parvint aux sommets de la perfection religieuse.

PREMIÈRE PARTIE HISTOIRE DU MONASTÈRE

CHAPITRE PREMIER

LA FONDATION DU COUVENT.

Le problème de la fondation. — Malgré la tradition générale qui considère Blanche de Castille comme la fondatrice de l'abbaye du Lys, malgré la charte de fondation de juin 1248, où saint Louis se déclare le fondateur, il nous faut admettre que l'abbaye du Lys les a eus tous deux comme fondateurs.

La date de fondation. — Un premier acte de mars 1244 fait mention de la nouvelle abbaye de Dammarie. Un second acte de juin 1244 prouve que l'abbaye n'était pas encore construite à cette date, tandis que la charte de fondation de juin 1248 indique que les religieuses habitaient déjà le couvent.

La situation de l'abbaye. — L'abbaye du Lys se trouvait à une lieue à peine de Melun, ville du douaire de la reine et une de ses résidences préférées, dans le Gâtinais, à l'orée de la forêt de Bière, sur les bords de la Seine, à proximité de la riche région de Brie.

L'œuvre des fondateurs. — L'idée de la fondation, le choix du lieu, les premiers achats à Dammarie et à Chaintereau, les constitutions de rentes sur les recettes et greniers de Melun, Étampes, Corbeil, villes du douaire, sont l'œuvre de la reine. La construction des bâtiments, la constitution de rentes sur les recettes et greniers de Sens, la Chapelle-la-Reine, la donation de 300 arpents dans la forêt de Bière sont l'œuvre du roi.

CHAPITRE II

L'ABBAYE ET LES ROIS DE FRANCE.

L'âge d'or de l'abbaye s'étend de 1248 à 1348. Saint Louis, ses successeurs directs et Philippe VI firent de nombreux séjours à Melun et au Lys. Nous connaissons une quarantaine d'actes royaux datant de cette période : quinze émanant de saint Louis, cinq de Philippe III, douze de Philippe le Bel, quatre de Philippe V et six de Philippe VI. L'abbaye fut alors pourvue de ses principaux privilèges : privilèges économiques, privilèges dans la forêt de Bière, privilèges juridiques.

Pendant la guerre de Cent ans, la région de Melun fut entièrement dévastée. Entre 1358 et 1420, la ville fut assiégée deux fois, l'abbaye du Lys fut incendiée par les Navarrais le 15 août 1358. Les religieuses connurent la plus grande misère. Charles V eut pitié de l'abbaye et lui vint en aide. Le siège de Melun en 1420 fut terrible. En 1470, l'abbaye du Lys n'avait pas encore relevé les ruines de 1358.

Au xvie siècle, de nouveau, les rois de France s'intéressèrent à l'abbaye du Lys, mais surtout à l'abbaye du Lys en tant qu'un des premiers établissements privilégiés de la forêt de Bière. Louis XII, Henri II restreignirent ses droits dans la forêt. François Ier pourtant se mêla des affaires intérieures du couvent en 1540. À la fin du siècle, Henri IV, séjournant à Melun, fit des concessions importantes à l'abbesse du Lys, Charlotte de Cluis.

Au xviie siècle, Louis XIV enleva définitivement à l'abbaye du Lys ses privilèges dans la forêt de Bière. Anne d'Autriche, en 1661, vint au Lys. Au xviiie siècle, le Grand Dauphin, fils de Louis XV, fut le dernier hôte royal de l'abbaye.

CHAPITRE III

L'ABBAYE ET LES PUISSANCES SPIRITUELLES.

L'abbaye et le Saint-Siège au XIIIe siècle. — Les papes du xine siècle accordèrent à l'abbaye du Lys tous les privilèges de l'ordre de Cîteaux.

L'abbaye et les archevêques de Sens au XVIIe siècle. — Sur les conseils de la Mère Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal, Marguerite-Marie de la Trémoille, abbesse du Lys, plaça son abbaye sous la juridiction des archevêques de Sens. L'archevêque Octave de Bellegarde tint le Lys en dehors de l'influence de Port-Royal. Son neveu et successeur, Henri de Gondrin, encouragea, au contraire, les tentatives des Jansénistes Feydeau et Marcan, exilés à Melun, qui voulaient s'introduire au Lys. L'abbesse Marie-Françoise Lescuyer de la Papotière préserva le couvent. Au xviiie siècle, les archevêques de Sens et, en particulier, le cardinal Paul d'Albert de Luynes vinrent en aide à l'abbaye aux prises avec les plus grands embarras financiers.

CHAPITRE IV

LA VIE INTÉRIEURE A L'ABBAYE AU XVII^e SIÈCLE.

La réforme de Marguerite-Marie de la Trémoille. — La

Mère Angélique Arnauld intervint dans la réforme de nombreux couvents bénédictins et cisterciens. L'influence de Port-Royal au début du xviie siècle est très grande. Deux religieuses de Port-Royal furent envoyées au Lys, la Mère Angélique y fit elle-même un séjour de plusieurs mois.

L'œuvre de Marie-Françoise Lescuyer de la Papotière. — M.-F. Lescuyer succéda à M.-M. de la Trémoille et continua son œuvre. Elle introduisit les dévotions nouvelles et s'appliqua à retrouver la stricte observance de la règle primitive. Elle achemina son couvent vers la perfection religieuse.

Les constitutions de Marie-Françoise Lescuyer.

CHAPITRE V

LA DISPARITION DE L'ABBAYE A LA RÉVOLUTION.

Le 2 août 1790, les délégués de l'assemblée du district de Melun se présentèrent au couvent. L'élection de Thérèse Boulet en qualité de supérieure fut le signal des troubles qui hâtèrent la fin de l'abbaye du Lys. L'ancienne abbesse sortit du couvent en entraînant à sa suite une partie de la communauté. La supérieure ne pouvant rétablir l'ordre se retira également. La maison fut alors considérée comme éteinte. Une partie des bâtiments fut détruite et le domaine fut vendu.

DEUXIÈME PARTIE LE TEMPOREL

CHAPITRE PREMIER

DÉVELOPPEMENT ET EXTENSION DU TEMPOREL.

Les donations. — Les rois et les princes de la famille royale firent de grands dons à l'abbaye du Lys. Les particuliers de la

région de Melun, nobles, bourgeois et gens de condition plus modeste se montrèrent généreux envers les religieuses qui leur accordaient en échange prières et sépultures. La part que les donateurs prirent à la formation du temporel de l'abbaye du Lys fut cependant minime, si nous la comparons à l'importance de la participation des rois à l'œuvre de fondation ou à l'importance des achats réalisés par l'abbaye.

Les achats. — L'abbaye achète elle-même ses principales fermes : entre 1253 et 1256, Malay-le-Roi et Chaintereau, Fontaine-le-Port en 1252, Guibeville en 1252, Orsonville en 1254 et plusieurs bois près de Dammarie.

CHAPITRE II

DESCRIPTION ET EXPLOITATION DU TEMPOREL.

Les rentes. — Les rentes en grains sur le domaine royal furent assignées au moment de la fondation et dans les premières années qui suivirent, sur les greniers de Melun, Sens, La Chapelle-la-Reine, et des rentes en espèce sur les recettes de Melun, Sens, Corbeil, Étampes, Paris, Samois et Moret. D'autres rentes importantes furent données à l'abbaye par Henri IV.

Les terres et les cens. — A Dammarie, les religieuses possédaient la seigneurie de Dammarie-Farcy, à Orsonville un fief appelé le « Petit Orsonville », le fief de la Voûte du Lys dans le quartier du Martroy à Melun, le fief des Bretagnes au nord-est de Melun, le fief de Mallebranche à Sivry et Fontaine-le-Port, les fermes de la Croix en Brie près de Nangis et de Chaintereau près de Moissy-Cramayel, le domaine de Guibeville près d'Arpajon et le domaine de Malay-le-Roi près de Sens.

L'exploitation du temporel. — Les terres étaient accensées ou affermées. Le quart des bois était mis en réserve pour croître en haute futaie et ne pouvait être coupé qu'avec la permission du roi. Le reste était divisé en vingt-cinq coupes de six à sept arpents que les religieuses exploitaient chaque année.

CHAPITRE III

DÉPRÉCIATION ET RUINE PROGRESSIVE DU TEMPOREL.

Les accensements pratiqués après la guerre de Cent ans, la transformation des rentes en nature en rentes en espèces, les emprunts des abbesses des xviie et xviiie siècles causèrent la ruine progressive du temporel.

TROISIÈME PARTIE ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

L'église fut construite entre 1244 et 1253. Le plan est dans la tradition de celui des grandes églises cisterciennes du xue siècle : chœur à chevet plat avec transept et chapelle ouvrant sur les bras du transept. L'extérieur rappelle encore l'aspect austère de ces églises. L'intérieur, par contre, est gothique. Les fines colonnettes qui s'élèvent jusqu'aux voûtes, les fenêtres avec leurs trilobes et leurs rosaces, les chapiteaux sont dans le style du xuie siècle. L'église du Lys semble donc être un compromis entre le style cistercien du xue siècle, dont elle adopte les grandes lignes, et le style gothique qui lui inspire son décor intérieur.

APPENDICE

LE CARTULAIRE

(manuscrit latin 13892 de la bibliothèque nationale).

Édition du texte.